

La Présidence

De la Polynésie française

**BUREAU DE LA COMMUNICATION**

***Mercredi 4 mars 2020***

 **Compte rendu du Conseil des ministres**

**Moody’s confirme la perspective positive associée à la note de la Polynésie française**

Le Vice-président de la Polynésie française, ministre de l’Economie et des finances, a présenté en Conseil des ministres la mise à jour de l’opinion de crédit sur la Polynésie française par l’agence de notation Moody’s qui, après avoir abaissé la perspective associée à la notation souveraine Aa2 de la France de positive à stable, a procédé à des actions d’ajustement de notation des collectivités françaises dont elle assure le suivi.

Dans son communiqué du 25 février 2020, Moody’s annonce que sur les 17 collectivités concernées, 14 ont vu la perspective associée à leur note diminuer de positive à stable. Seules la Polynésie française, la ville de Neuilly-Sur-Seine et Toulouse Métropole ont vu leur perspective inchangée à respectivement positive, positive et stable. L’agence justifie cette action par le fait que*« le risque systémique caractérisant l’environnement dans lequel opèrent les émetteurs s’est matériellement accru »*.

Pour la Polynésie française dont la notation A3/Prime-1 avec perspective positive est confirmée dans l’opinion de crédit du 2 mars 2020, Moody’s indique de *« très bons résultats de fonctionnement et de désendettement grâce à l’engagement du gouvernement polynésien en matière de consolidation budgétaire* ». Elle précise en outre que les perspectives d’évolution de la dette rapportée aux recettes de fonctionnement devraient encore s’améliorer.

**Projet d’aménagement des aéroports de Rangiroa et Nuku Hiva pour l’accueil de vols internationaux**

Le Pays a clairement exprimé, au travers des orientations du Schéma d’aménagement général (SAGE) en matière de transport aérien, son ouverture sur le monde extérieur dans une perspective d’accroissement de sa fréquentation touristique. Au-delà de l’ouverture de nouvelles liaisons internationales, il s’agit d’aménager progressivement dans d’autres archipels des pistes capables d’accueillir des vols internationaux :

* Rangiroa accueillera un aéroport de dégagement des vols internationaux, dans le cas de fermeture temporaire de la poste de Faa’a. La mise aux normes « long-courriers » de la piste devrait favoriser la création d’une escale occasionnelle sur certaines routes aériennes internationales aux Tuamotu de l’ouest. Le potentiel de développement économique de Rangiroa tient principalement à l’activité touristique basé sur un segment de tourisme de plongée, de pensions de famille, et de tourisme de luxe orienté sur les yachts et les hôtels 4-5 étoiles. L’aéroport de Rangiroa en tant qu’aéroport de dégagement présente un réel gain économique qui se chiffre en une économie carburant annuelle estimée à plus de 100 millions Fcfp pour les compagnies aériennes internationales.
* Nuku Hiva s’ouvrira aux vols moyens courriers depuis Hawaii. L’objectif est de favoriser le développement d’un nouveau flux touristique aux Marquises à partir d’un archipel « cousin » des Marquisiens par la culture. Hawaii se situe dans le rayon d’action de Nuku Hiva, avec un appareil de type A321 d’une capacité d’emport de 220 passagers pour une durée de vol de 4h30. La liaison entre Honolulu et Nuku Hiva pourrait générer un trafic annuel de 17 000 touristes et rapporter 3,6 milliards Fcfp par an en dépenses touristiques sur les Marquises. La compagnie Hawaiian Airlines a évoqué une opportunité de positionnement sur une route entre Hawaii et Nuku Hiva. Par ailleurs l’activité aéroportuaire de Nuku Hiva pourrait favoriser le développement d’une zone d’activités économiques de proximité qui pourrait accueillir des bureaux d’entreprises étrangères ou locales, ou des centres de recherches dans les nouvelles technologies. Le développement d’un aéroport international aux Marquises nécessite une consultation de la population marquisienne en concertation avec la CODIM. L’adhésion de la population au développement de cet aéroport international est nécessaire à la poursuite de ce projet.

Ces hypothèses reposent sur les conditions économiques suivantes :

* 5 à 6 rotations domestiques journalières ;
* 1 rotation hebdomadaire internationale vers Auckland pour l’aéroport de Rangiroa et 2 rotations hebdomadaires internationales vers Hawaii pour l’aéroport de Nuku Hiva en appareil monocouloir ;
* 1 vol international de dégagement tous les 10 ans pour l’aéroport de Rangiroa.

Il est proposé au gouvernement de la Polynésie française de poursuivre le projet jusqu’au stade des études de conception pour les deux aérodromes de Nuku Hiva et de Rangiroa. Ces nouvelles études permettront de définir un chiffrage plus détaillé du coût des deux projets d’aéroports en vue de préparer les appels d’offres pour la réalisation de ces deux plateformes.

**Point d’avancement du projet de rénovation urbaine de Papeete**

Pour répondre aux fortes attentes d’amélioration de la vie quotidienne des habitants, la commune de Papeete et la Délégation à l’Habitat et à la Ville (DHV) ont travaillé en étroite collaboration sur le programme de rénovation urbaine. Depuis février 2019, des études pré-opérationnelles sur le quartier de Mamao et de Manuhoe ont été réalisées.

Ces études vont permettre de proposer un programme d’aménagement sur le plan des voiries, de l’assainissement mais également de la construction de cadre de vie et de logements à vocation sociale, voire intermédiaire. Un programme d’actions pour la mise en œuvre des projets de rénovation urbaine va être établi et son mode de financement pluriannuel devra être fixé.

*Avancement du projet de Mamao Vallon :*

Il consistera à réaliser une opération de déconstruction et reconstruction pour résorber l’insalubrité en répondant aux besoins de logement des habitants. Ainsi, la création de ce nouveau quartier s’étend sur 9 845 m² de surface de plancher avec une moyenne de 49 logements/ha. Ce scenario tend à atteindre un double objectif : proposer un relogement par famille souche sur place pour ne pas briser les solidarités familiales tout en permettant des décohabitations nécessaires eu égard au nombre d’occupants des logements actuels et travailler les formes d’habitat afin d’éviter la densification et préserver les espaces verts et collectifs pour favoriser l’acceptabilité du projet. La réalisation d’un programme avec de l’habitat individuel en R+1 et des collectifs entre R+4 et R+6 est prévue.

Il s’agit donc de reloger les habitants de Mamao Vallon sur place et créer une offre de logements supplémentaires pour répondre aux besoins des habitants, de créer un parc urbain digne de l’agglomération de Papeete et d’insérer des espaces à usages spécifiques type jardins partagés, maison de quartier, esplanade au sein du programme immobilier et de réserver une large surface foncière en façade de l’avenue Clémenceau pour les projets du Pays. Les modes de circulation doux seront privilégiés et les bus pourront y circuler.

*Avancement du projet Manuhoe :*

L’étude de l’opération Manuhoe consiste à garantir l’animation du quartier et la qualité de vie dans sa configuration de petit village. Les grands principes actés sont les suivants : créer une voirie centrale, une venelle et désenclaver le quartier, sécuriser les déplacements et les rendre plus agréables avec la création d’espaces ombragés et de zones publiques, améliorer l’accessibilité des parcelles en vue de poursuivre les efforts d’assainissement (réseaux primaires et eaux pluviales), proposer des offres de logements sociaux et des programmations de résidences intermédiaires et assurer dans sa prolongation le lien avec le front de mer.

Il s’agit donc d’une opération de redynamisation de ce quartier. Une centaine de logements est prévue dans la configuration retenue. Comme pour le projet de Mamao Vallon, l’intervention d’un aménageur ensemblier semble nécessaire.

**Lutte contre l’introduction du coronavirus : restriction à l’importation de chiens**

L’OIE (organisation mondiale de la santé animale) a annoncé fin février l’apparition à Hong Kong d’une maladie animale émergente. Le virus SARS-CoV-2 a en effet été isolé sur des prélèvements nasaux et oraux d’un chien appartenant à un propriétaire atteint du coronavirus COVID-19, les deux dénominations couvrant le même virus. Si la transmission Homme / chien n’est pas encore prouvée, ce risque n’est à ce stade pas écarté.

Constatant qu’il n’existe pas de quarantaine animale pour les carnivores domestiques en Polynésie française, et eu égard au potentiel de risque pour la santé humaine, la Direction de la biosécurité va donc mettre en place des mesures de restriction à l’importation des chiens.

Les mesures suivantes vont donc être prises :

* Interdiction d’importation des chiens en provenance de la zone à contamination animale : le permis d’importation en cours d’instruction pour l’import d’un chien en provenance de Hong Kong via la Nouvelle –Zélande sera refusé.
* Préalablement à la délivrance d’un permis d’import, demande d’information sur les lieux de séjours des chiens dans les 14 jours précédant le départ du pays d’origine vers la Polynésie française, afin de permettre l’analyse de risque prévue dans un deuxième temps.

Durant ce deuxième temps, la Direction de la biosécurité se rapprochera de la Direction de la santé pour évaluer les risques en fonction des statuts sanitaires des diverses provenances (pays, clusters…) et mettre en place toutes les mesures préventives (dont le refus de permis d’importation) de nature à protéger la population d’une contamination via des animaux domestiques importés.

**Tarifs des ventes et prestations de l’EPIC Vanille**

Le Conseil des ministres a validé les tarifs de prestations et de ventes de produits opérés par l’établissement public Vanille de Tahiti. L’Epic Vanille de Tahiti propose à la vente des d’ombrières de vanille de 144 m2 ; 288m2 ou 576 m2 sous forme de Kits « clé en main » et de Kits « Pack Production Vanille ». Sont notamment compris, suivant les prestations choisies, la fourniture des structures d’ombrière, les frais de montage, l’installation des tuteurs béton ou encore les lianes.

Les tarifs de ces Kits varient entre 1.4 million Fcfp et 4.3 millions Fcfp en fonction de la superficie de l’ombrière et des installations. Un nouveau substrat composé de bourre de coco broyée reconnu comme amendement organique idéal pour la nutrition du vanillier, permettant l’assainissement des bacs de culture, le drainage autour du vanillier et l’aération des racines nourricières, est également proposé à la vente. Le tarif de vente de 100 litres de substrat est fixé à 1 500 Fcfp. L’ensemble des informations et tarifs de prestations/ventes sont consultables auprès des antennes de l’Etablissement « Vanille de Tahiti », à Pirae, Raiatea, Tahaa et Huahine.

**Subvention à la CCISM pour l’organisation de la 2ème édition de Ti’a Fenua Eco Durable Expo Market**

La Chambre de commerce, d’industrie, des services et des métiers (CCISM) organise pour la deuxième année consécutive l’évènement « Ti’a Fenua Eco Durable Expo Market » qui se tiendra le 28 mars prochain le long de la promenade du front de mer, du quartier du commerce au parc Bougainville.

Cette opération s’inscrit dans le cadre de l’opération Earth Hour et a pour objectif de sensibiliser le grand public mais également d’apporter une meilleure visibilité des entreprises engagées en faveur du développement durable et la mise en réseau d’acteurs permettant de favoriser les échanges et les actions portant sur cette thématique.

A cet effet, les entreprises proposeront des produits et services plus respectueux de l’environnement et les associations, œuvrant pour la protection de l’environnement et le développement durable, et se chargeront notamment de la partie animation et sensibilisation du grand public. Le Conseil des ministres a décidé d’octroyer une subvention de fonctionnement de 800 000 Fcfp à la CCISM pour soutenir ce projet.

**Commémoration des 30 ans de la disparition d’Henri Hiro**

Le ministère de la Culture et le Conservatoire artistique de la Polynésie française - Te Fare Upa Rau, vont commémorer le mardi 10 mars, à 18h15, le trentième anniversaire de la disparition du poète Henri Hiro.

Ouvert au public et se déroulant sur le paepae de l'établissement à Tipaerui, ce moment de partage retracera, à l'appui d'extraits de films, de lecture de poèmes, de chants et de 'orero, la vie d'un homme ayant profondément marqué le paysage politique, culturel et religieux du pays.

Soucieux de l’avenir de son peuple, il a fondé ses espoirs en la jeunesse polynésienne, pour préserver leur patrimoine et leur identité. Une plaque de commémoration, adressée à la jeune génération, sera ainsi dévoilée à cette occasion.

**Lancement de l’opération Lady Box**

À l’occasion de la Journée de la femme du 8 mars prochain, le ministère de la Famille et des solidarités, en charge de l’égalité des chances, a annoncé officiellement, au Conseil des ministres, le lancement de l’« opération Lady Box ».

Le sujet tabou de la précarité menstruelle, soit la difficulté que rencontrent de nombreuses femmes à se procurer des protections hygiéniques, impacte tous les aspects de la vie des femmes. C’est à l’origine une question intime, mais celle-ci touche en réalité à de nombreux niveaux de la vie sociale et économique. Elle entraine notamment un véritable coût pour les femmes en situation de précarité, qui sont parfois obligées de s’en abstenir ou de trouver des alternatives peu hygiéniques.

Le but de l’ « opération Lady Box » est de faire une première expérimentation déclinée sur 4 journées réparties dans le courant du mois d’avril 2020, en sensibilisant la population à ce sujet. Sur le plan opérationnel, une boîte de collecte de produits d’hygiènes intimes féminines, la « Lady Box », sera mise à disposition dans 13 points stratégiques de l’île de Tahiti, choisis comme étant des zones publiques à forte affluence. La récolte des dons sera ensuite redistribuée aux associations, foyers et établissements dédiés aux femmes, dont celles qui sont sans domicile fixe.

Le lancement officiel de l’opération est prévu pour se tenir durant la soirée du vendredi 6 mars prochain, à l’occasion d’une vente de charité qui se tiendra dans la continuité du Salon de la femme et de l’enfant, et pour laquelle le ministère de la Famille et des solidarités en charge de l’égalité des chances se place en tant que partenaire principal.

**Manifestations relatives à la Journée internationale des femmes**

La Journée internationale des femmes est organisée chaque année le 8 mars. C’est ainsi que différentes actions sont menées à travers le monde avec notamment des thématiques communes. Le thème proposé cette année par l’ONU est la « Génération égalité d’ici à 2030 ».

Dans la perspective d’y sensibiliser toutes les femmes de Polynésie et de les mobiliser davantage sur ce volet, le ministère de la Famille a lancé l’opération « une photo, un parcours : femmes, parlez-nous de vous à travers un moment d’exception ». Cette action sera menée en partenariat avec la Direction des solidarités, de la famille et de l’égalité

(DSFE).

Cet événement consiste en premier lieu à inviter l’ensemble des femmes du Pays à transmettre des valeurs fortes à travers une photo, qu’elles auront eu l’occasion de partager sur la page facebook de la DSFE jusqu’au 3 mars.

L’autre étape tend à rassembler ces femmes autour de toutes ces photos qui serviront à confectionner une œuvre d’art géante. Celle-ci symbolisera l’importance de la femme dans la société sous ses multiples facettes. Pour ce faire, le rendez-vous est donné à toutes et tous le vendredi 6 mars à partir de 9h à l’Assemblée de la Polynésie française. Au-delà de mettre à l’honneur les femmes, cet événement se veut particulièrement innovant car il donnera à la fois l’occasion à toutes les femmes d’y participer par le biais d’internet, mais aussi d’afficher toutes leurs valeurs sur un grand format.

Il est à noter qu’en 2019, l’opération "Ateliers paroles de femmes" a permis à près de 200 femmes de s’exprimer sur leurs difficultés et aspirations. A l’issue de ces rencontres, quelques actions concrètes ont été mises en place telles qu’une formation PSC1 à destination de 24 femmes de Tautira, plusieurs groupes de paroles organisés par Familypsy sur la thématique du couple, ou encore des séances de théâtre d’improvisation portant sur la parentalité et l’éducation des adolescents.

En parallèle, un UtilBus a pu être mis en circulation sur la presqu'île avec la participation financière de la DSFE. Cet Utilbus sert également de moyen de communication en matière de prévention des violences conjugales. La DSFE mènera une campagne de communication du 5 au 9 mars sur les ateliers précités (TV et presse) avec pour souhait de regrouper de nouveaux partenaires pour développer des actions similaires dans tous les archipels.

-o-o-o-o-o-